

me semble, est plus originale, plus à la portée des sonneurs chargés de les faire chanter, et ne brûle jamais puisqu'elle est en pierre. Notre Assurance mutuelle des fabriques, en tout cas, ne s'en porterait que mieux. Tel est l'intérieur de l'église de Combray, que j'ai visitée sans prendre de notes, sûr qu'il resterait exactement imprimé dans mes yeux. Le portail, que l'on peut appeler le visage de toute église, n'a pas mauvaise mine. Il est sûrement parent avec ceux de nos anciennes églises telles que, par exemple, Sainte-Anne-de-Beaupré et Saint-Laurent. Inutile, par conséquent, d'en faire la description.

Conformément à une coutume immémoriale qui n'a décimé aucune paroisse, quoi qu'on en dise, le cimetière longe le long-pan opposé à celui de la tour, et ne fait qu'un avec l'église et la sacristie qu'il enserre en partie. Il rappellerait exactement celui du Cap-Santé, si ce dernier était au nord de l'église. Il est traversé dans sa longueur par un sentier qui aboutit à la sacristie. J'avais à peine fait quelques pas que je remarquai à portée de la main, une inscription reproduisant — avec un changement de temps — les paroles du Psalmiste : *Retribuerunt mihi mala pro bonis*. Si j'avais été tenté de l'oublier, elle m'eût rappelé que j'étais bien en Normandie. Je connais trop bien ma province pour me scandaliser de ce que j'ai lu. Il ne m'eût pas déplu de jeter un coup d'œil sur d'autres pierres tombales, mais j'y renonçai pour la bonne raison que le cimetière — un véritable maquis — n'était pas encore fauché le 24 juillet 1910. Son état disgracieux ne fait donc pas